



BIBERONS

Le journal mensuel
de la crèche de Gruissan

JUIN 2012
N°126

ET COUCHES

Sommaire

Page 1

Activités du mois

Informations
aux parents

Espace Mirguettes

Recette du mois

Dates à retenir

Nouveaux Venus

Anniversaires
à souligner

Page 2

Article du mois
passer du lit de bébé
au lit d'enfant

Nous avons reçu la visite de la classe de Séverine, les futurs copains de l'école maternelle. À très bientôt...



Activités du mois

Nous continuerons les activités sur la découverte de nos 5 sens. Ce mois-ci plus particulièrement autour de la vue et l'ouïe.

Un grand merci au papa de Zoé qui nous a fabriqué un magnifique jeu de « Kapla » pour le plus grand bonheur des enfants.

La fête des parents aura lieu le vendredi 8 juin, à partir de

16h30. C'est autour d'un petit goûter que les enfants pourront vous offrir le cadeau qu'ils ont eu soin de préparer pour vous. Un instant de partage où, nous l'espérons, vous prendrez plaisir à vous retrouver.

La musique sera dignement fêtée le jeudi 21 juin. Esther proposera aux enfants une séance musicale toute particulière pour

cette occasion avec un parcours sensoriel basé sur l'écoute.

Le 29 juin, jour de St Pierre, fête des pêcheurs et du village, la crèche sera fermée. Mais nous aurons déjà eu l'occasion de rendre hommage à ce corps de métier, dans nos jeux, sorties, chansons et histoires sur la mer et les pêcheurs.

Informations aux parents

☺ **Le soleil va chauffer** nos promenades et nos jeux extérieurs, nous allons sortir les piscines. Pensez à porter la **crème solaire, le maillot et la casquette**. Si cela est possible, pour faciliter l'organisation, prévoyez une vieille casquette et un maillot qui pourront rester à la crèche.

☺ N'oubliez pas de ramener rapidement au bureau vos **dates de congés** pour les mois d'été afin de planifier l'arrivée de nouveaux enfants.

Merci

Espace Mirguettes

Mobilisez vous, parents, nous avons besoin de vous !!!!

Si vous souhaitez tenir un stand pour la kermesse, le 24 juin à partir de 14h, vous pouvez contacter les membres du bureau des Mirguettes pour vous inscrire.

Vous préférez vendre vos articles de puériculture ou jouets d'enfants : n'oubliez pas de réserver votre emplacement pour le vide grenier.

Si vous n'êtes pas disponible et voulez cependant participer, vous pouvez nous aider en confectionnant une pâtisserie salée ou sucrée qui sera vendue, au profit de l'association, tout au long de la journée.

Recette du mois : le clafoutis aux fraises

Ingrédients (4 personnes)

- 500 g de fraises
- 100 g de farine
- 3 œufs
- 50 g de sucre semoule
- 20 cl de lait
- 1 pincée de sel
- 1 sachet de sucre vanillé
- 1 moule de 26 cm de diamètre



2. Faites un mélange dans un saladier avec la farine, le lait, les œufs, le sucre vanillé, 1 pincée de sel, le sucre semoule.
3. Versez la pâte dans le moule.
4. Enfourez pendant 35 min thermostat 6 (180°)
5. Mettre la pointe d'un couteau afin de s'assurer que c'est cuit.
6. Sortez du four et laissez refroidir.
7. Saupoudrez le gâteau avec un peu de sucre semoule.

Pour le petit plus, on peut y mettre une belle noix de chantilly dessus.

Préparation

1. Beurrez le moule dans lequel vous mettez les fraises coupées en morceaux.

Anniversaires à souligner

Yanis souffle sa première bougie et Bastien fête ses 2 ans.

Dates à retenir

- * Les visites médicales pour les enfants convoqués.
- * La fête des parents le 8 juin à partir de 16h30.
- * La kermesse de l'école maternelle avec les Mirguettes le 24 juin.

Crèche de GRUISSAN

chemin F. Dolco

tél. 04.68.49.53.33

NOUVEAUX VENUS

Mélody chez les moyens





BIBERONS

Le journal mensuel
de la crèche de Gruissan

JUIN 2012
N°126

ET COUCHES

Article du mois : Passer du lit de bébé au lit d'enfant

Depuis quelques temps, vous avez l'impression que votre enfant se trouve à l'étroit dans son lit de bébé. Il ne supporte plus sa turbulette, l'enlève dès que vous avez le dos tourné et vous l'avez même surpris l'autre jour en train d'entreprendre l'ascension de son petit lit...

Peut-être est-il temps de le changer de lit ? Mais attention, passer du lit à barreaux au lit de grand n'est pas anodin. Cela constitue une étape importante pour votre enfant. Un pas de plus vers l'autonomie.

Quand passer du lit de bébé au lit d'enfant ?

En règle générale, le passage du lit à barreaux au lit d'enfant se fait entre 2 et 3 ans. C'est à cet âge que l'enfant commence à se sentir à l'étroit dans son lit de bébé et qu'il manifeste le désir de pouvoir y entrer et en sortir seul. Cependant, cette tranche d'âge est indicative. Certains enfants plus jeunes sont « malheureux » dans leur lit de bébé et celui-ci peut devenir dangereux pour eux dans la mesure où ils essaient de l'escalader. Dans ce cas, le lit à barreaux dont l'un des côtés est amovible peut constituer une étape intermédiaire avant de passer à un vrai lit de grand. Une chose est sûre, pour que le changement se passe bien, il faut que votre enfant en ait envie. Il est donc inutile de lui imposer ce changement de lit si vous sentez qu'il n'est pas prêt.

Passer du lit de bébé au lit d'enfant

Les précautions à prendre pour que la transition se passe en douceur.

Nous l'avons dit : Changer de lit n'est pas anodin. En quittant son lit de bébé, votre enfant quitte son petit nid, le cocon qui l'a accueilli depuis sa naissance ou presque. Même s'il manifeste clairement le désir de quitter ce lit qui l'emprisonne, il ne faut pas sous-estimer l'attachement que votre enfant lui porte : ce lit a son odeur, il y a ses repères, s'y sent en confiance... Pour que ce changement se passe bien, il convient donc de prendre quelques précautions pour aider au mieux votre enfant dans cette étape qui constitue un pas important vers l'autonomie :

☺ Évitez de faire coïncider ce changement de lit avec la naissance d'un enfant. Votre enfant ne sera pas long à faire le lien entre ce changement de lit et le fait que vous allez utiliser celui-ci pour le nouveau-né. Rien de tel pour lui donner envie de revenir dans son lit de bébé. Dans la mesure du possible, essayez de planifier le changement de lit de votre enfant quelques mois avant la naissance. Mais si votre enfant n'est pas prêt pour ce changement, ne précipitez pas les choses. Dans ce cas, voyez si vous pouvez vous faire prêter un deuxième petit lit pour le bébé ou faire dormir celui-ci dans un berceau pendant quelques temps.

☺ Évitez de procéder au changement de lit au moment où vous sentez que votre enfant est perturbé par un autre événement : déménagement, rentrée scolaire, apprentissage de la propreté...

☺ Faites tout pour qu'il conserve un maximum de repères dans ce nouveau lit : Il va devoir abandonner son lit, sa turbulette... Laissez-le conserver son doudou et ne changez rien au rituel du coucher.

☺ Ne le mettez pas devant le fait accompli : Demandez-lui son avis et vérifiez qu'il en a envie. Vous pouvez également le faire participer au choix du lit, de la housse de couette... S'il s'agit d'une récupération, customisez-le avec lui : autocollants, petite déco sur la tête du lit... Vous pouvez aussi installer une table de nuit.

☺ Une fois le changement effectué, ne manquez pas de lui montrer que vous êtes fier de lui.

Quel lit choisir ?

Vous pouvez opter directement pour un lit en 90x190 ou si vous préférez (ou si la chambre est petite), un lit évolutif que vous pourrez d'abord installer en 150 avant de passer en 190. Dans tous les cas, choisissez de préférence un lit bas, dans lequel l'enfant pourra entrer et sortir sans difficulté. Certains parents choisissent d'installer au début une barre de sécurité qui permet d'éviter une chute si l'enfant dort trop près du bord. Dans tous les cas, bannir les lits hauts ou mezzanine qui ne sont pas adaptés avant l'âge de 6 ans.

Et si votre enfant se relève ?

Avec un lit de grand, la tentation est grande de se relever pour aller voir ce qui se passe au salon... Si c'est le cas, mieux vaut être ferme dès le départ et reconduire l'enfant dans son lit autant de fois que nécessaire. En général, il se lasse vite de ce petit jeu s'il comprend que vous ne céderez pas. De même, il se peut que ce changement de lit ait des répercussions sur son sommeil pendant quelques temps. Dans ce cas, s'il vient vous rejoindre dans votre lit, évitez de le laisser s'installer car si vous cédez une fois, il y a toutes les chances qu'il revienne chaque nuit...

<http://www.petitestetes.com/parentalite/developpement-de-lenfant/lit-bebe-et-lit-enfant.html?showall=>

